



Communiqué de presse

Les Forces Motrices de l'Avançon décident de rejoindre Romande Energie Commerce

La société Forces Motrices de l'Avançon SA (FMA - Bex) a décidé de prendre une participation dans la plus grande entité romande de commercialisation d'énergie. A partir de juillet 2010, les FMA délégueront à Romande Energie Commerce la gestion de l'approvisionnement de leur clientèle répartie sur les communes de Bex, Ollon, Gryon et Lavey-Morcles. Les clients des FMA bénéficieront, dès le 1^{er} janvier 2010, de tarifs sensiblement plus avantageux qu'aujourd'hui. Cette décision doit encore être ratifiée par une Assemblée générale extraordinaire des FMA.

Morges et Bex le 18 septembre 2009 – La société Forces Motrices de l'Avançon SA (FMA - Bex) distribue de l'électricité à un peu plus de 13'000 clients résidentiels et professionnels répartis sur les communes de Bex, Ollon, Gryon et Lavey-Morcles. Confrontée à la complexité croissante d'un marché de l'électricité en pleine mutation, elle a, au cours des derniers mois, développé et évalué différents scénarios stratégiques avec pour objectif d'assurer la pérennité de la société tout en proposant des conditions d'approvisionnement et de service plus compétitives à ses clients.

Au terme de cette phase de réflexion, le Conseil d'administration de FMA a choisi Romande Energie Commerce SA comme futur partenaire de la société, le Groupe Romande Energie étant le plus important actionnaire privé des FMA.

Créée fin 2007, Romande Energie Commerce constitue la plus grande entité romande de commercialisation avec un volume d'énergie vendu de l'ordre de 3 TWh et plus de 260'000 clients. Elle propose une offre de qualité, compétitive, innovante et axée sur le développement durable.

La clientèle résidentielle et professionnelle des quatre communes précitées pourra bientôt en bénéficier dans la mesure où les FMA ont décidé de déléguer, à partir du 1^{er} juillet 2010, la gestion des prestations client (approvisionnement, facturation, call center, etc.) à Romande Energie Commerce. A l'avenir, l'approvisionnement en énergie de FMA sera d'ailleurs traité au sein du portefeuille énergie de Romande Energie Commerce.

Les Forces Motrices de l'Avançon continueront à assurer la gestion, l'exploitation et la maintenance de leur réseau de distribution, de leur centrale hydraulique de Sublin et de leur parc immobilier, avec un personnel local et la même qualité de prestations.

A noter enfin que les avantages de ce nouveau partenariat avec Romande Energie Commerce seront répercutés sur les tarifs au plus tôt. Cela signifie que tous les clients de FMA verront leur facture d'électricité diminuer significativement dès janvier prochain en bénéficiant d'un rabais exceptionnel sur les tarifs 2010 publiés le 31 août 2009.

Les partenaires se réjouissent de travailler ensemble, FMA devenant actionnaire de Romande Energie Commerce SA. Cette décision de partenariat doit encore être ratifiée par une Assemblée générale extraordinaire de FMA et les contrats y relatifs être finalisés par les Conseils d'administration des deux sociétés d'ici la fin de l'automne 2009.

* * * * *

Actionnaires de Romande Energie Commerce

Les actionnaires de Romande Energie Commerce sont : le Groupe Romande Energie (avec ses sociétés-filles Société électrique Vevey-Montreux et Société électrique du Bas-Valais), SIE SA (service intercommunal de l'électricité, Renens), Atel (Aar et Tessin SA d'Electricité, Olten), la ville de Lausanne, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Pully, Romanel s/Lausanne, Belmont s/Lausanne et Paudex.

* * * * *

Note à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

* * * * *

Contacts

Romande Energie Commerce SA

Jean-Pierre Mitard
Directeur
Rue de Lausanne 53
1110 Morges

Tél. fixe: 021 802 98 00
Courriel: jean-pierre.mitard@romande-energie.ch

Site Internet: www.romande-energie.ch

Forces Motrices de l'Avançon

Claude Légeret
Sous-Directeur
Avenue de la Gare 19
1880 Bex

Tél. fixe: 024 463 00 00
Courriel: clegeret@fma-sa.ch

Site Internet: www.fma-sa.ch